

---

assez belle dans l'histoire de notre colonie. Ajoutons qu'on ne lui avait pas laissé assez grande la part qu'il avait prise dans l'administration de la justice et dans la composition des tribunaux, comme aussi dans les arrangements et les arrêtés du pouvoir à l'époque où il vécut en cette province.

Nous espérons néanmoins pouvoir rectifier quelques idées sur le compte d'un homme important, supérieur même à beaucoup d'autres de son temps et qui occupèrent aussi des positions élevées dans notre ancienne province de Québec. On nous lira sans défiance, nous l'espérons, puisque nous écrivons avec la plus scrupuleuse exactitude sur un sujet déjà traité, mais pas si amplement, peut-être,